

**COLEMPCE - HAUTE LOIRE**

**PÊCHE EN MILIEU SAUVAGE  
7-12 ANS**

**ÉTÉ 2025**

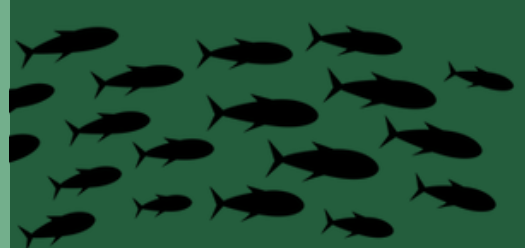
06 au 12 juillet  
13 au 19 juillet  
20 au 26 juillet  
17 au 23 août

**SÉJOURS 7 JOURS**  
Du dimanche au samedi

CENTRE DE VACANCES  
LES BÂTISSSES DE  
COLEMPCE

42 impasse de la Calade  
43150 CHADRON

Tél : 04.51.43.91.13



la **ligue** de  
**l'enseignement**  
un avenir par l'éducation populaire

 **vacances** POUR TOUS

## RENDEZ VOUS SUR PLACE

Arrivée l'après-midi : pour 16h00  
Départ dans la matinée entre 9h00 et 12h00

## TRANSPORT

En train au départ de Paris  
En car de Clermont-Ferrand, Lyon et  
Saint Etienne

**Premier repas inclus** : dîner

**Dernier repas inclus** : panier repas de  
midi pour les enfants en convoyage

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

En Haute-Loire, à proximité du Puy en Velay, non loin de Saint Etienne, le centre de vacances du village de Colempce est situé au cœur des gorges de la **Loire sauvage**, au bord de la Gazeille affluent du fleuve. Situé à plus de 700 m d'altitude, le centre est composé d'anciens corps de fermes réhabilités récemment dans une **architecture moderne**. C'est un lieu idéal pour la pratique d'activités sportives et de **nature**. Le centre dispose d'un grand terrain de sport, d'un **site d'initiation escalade en falaise**, d'une scène extérieure pour les représentations, d'un **espace de pêche** et de grandes salles d'animations.



## CADRE DE VIE :

Le centre de vacances du village de Colempce se compose de 2 bâtiments datant de 2014 en bord de **rivière**. Les enfants seront hébergés dans des chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires complets. Une attention particulière est portée sur la restauration avec des menus équilibrés; La **préservation de la nature** est au centre des différents projets pédagogiques

**EFFECTIF GROUPE**  
**24 ENFANTS**

## LES ACTIVITÉS :

Débutant ou pratiquant, tu auras la possibilité d'exercer la **pêche** au minimum **4 ½ journées** dans la semaine. Un animateur professionnel t'accompagnera et te guidera dans cette pratique. Il t'apprendra de nombreuses **techniques** qui te permettront de te **perfectionner**. **Carpes, truites, fritures et écrevisses** sont au rendez vous de cette partie de pêche. Ce sera aussi l'occasion pour toi de découvrir les Gorges de La Loire, un **site naturel sauvage et préservé !** Pendant ce séjour, tu auras la possibilité de pratiquer et de découvrir différents sports, de participer aux grands jeux, aux veillées, et à la soirée trappeur ! En plus des différentes techniques de pêches, tu auras l'occasion de découvrir des **activités sportives** qui auront lieu sur le centre. (tir à l'arc ou tir à la sarbacane, biathlon, rallye-géocaching, multisports etc...).

Tu profiteras aussi des grands jeux, de temps d'échanges et de détente, et des veillées organisées par l'équipe du centre de vacances.

## POUR AVOIR OU DONNER DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :

- Par courrier : Nous veillerons à ce que les enfants envoient au moins une lettre pendant le séjour.
- Sur le blog : *Ondonnedesnouvelles.com*, le lien vous sera transmis par mail.
- Par téléphone : entre 17h30 et 18h30 au 04.51.43.91.13, si nous sommes disponible à répondre.

## L'ORGANISATION DU SEJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE :

Sachant que les enfants sont en vacances, l'équipe d'encadrement leur permettra de vivre une expérience de vie collective, dans un souci permanent de sécurité, de bien-être, d'épanouissement, d'accession à l'autonomie, à travers la réalisation d'un certain nombre d'activités variées et adaptées aux besoins et aux souhaits des enfants. Les enfants vivront les premiers moments de la journée à leur rythme, avec **un lever et un petit déjeuner individualisé. Les repas** seront des moments importants de rencontres et d'échanges. Les **menus sont équilibrés** et permettront aux enfants de découvrir **nos spécialités régionales**. Les jeunes prendront **une douche tous les jours** et nous prendrons le temps pour **se brosser les dents après chaque repas**.

**ATTENTION** : Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.

## PRÉPARER VOTRE SÉJOUR :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, téléphone mobile, consoles, appareil photo numérique, etc.). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

**Argent de poche:** 10 euros semble suffisant

## ASSURANCE :

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

### DES DOCUMENTS SONT A RENVOYER PAR MAIL POUR PRÉPARER AU MIEUX LE SÉJOUR :

- Fiche de liaison ;
- Feuille de renseignements médicaux et sanitaire ;
- Photocopie du carnet de vaccination ;
- Autorisation du droit à l'image ;
- Attestation de droits (CPAM ou carte d'assuré) à joindre avec la fiche sanitaire.

**TOUT CES DOCUMENTS SONT AUSSI A METTRE DANS LA VALISE DE L'ENFANT LORS DE SON DÉPART.**

## PLAN DETAILLE :

### ACCES:

depuis **Le Puy-en-Velay** :

- Coubon
- Archinaud
- Chadron
- Colempce (direction St Martin de Fugères)

Coordonnées GPS :

Lat : 44,9532

Long : 3,93594°

depuis **Saint-Etienne** :

- Yssingeaux
- Le Pertuis
- Saint Julien Chapeuil
- Le Monastier sur Gazeille
- Chadron
- Colempce (direction Saint Martin de Fugères)

depuis **Clermont-Ferrand** :

- Brioude
- Fix St Geneys
- Saint Christophe sur Dolaizon
- Solognac sur Loire
- Chadron
- Colempce (direction Saint Martin de Fugères)

